

ECONOMIE

LA BALANCE DES PAIEMENTS PENCHE DU MAUVAIS CÔTÉ

La réunion, hier, du comité de la Balance des paiements (BP) du Gabon a révélé un retournement de tendance. De positives, officiellement, lors des précédents exercices, les performances se seraient détériorées en 2016, en raison de la baisse des cours des matières premières.

Page 5

SOCIÉTÉ

SANTÉ : L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

Un atelier de restitution sur l'enquête de renforcement du système national d'informations sanitaires (Snis) par la e-santé au Gabon s'est tenu hier. Objectif : améliorer la carte sanitaire grâce à une meilleure visibilité à partir de données informatisées disponibles immédiatement.

Page 8

FAIT DIVERS

FIN DE CAVALE POUR DEUX GANGSTERS



Ils étaient devenus le cauchemar des habitants de Ndjolé, des commerçants en particulier. Deux membres d'un gang – deux autres sont en fuite – ont été arrêtés la semaine dernière par les gendarmes de la brigade de Setrag. Présentés ensuite à la justice, ils ont été écroués à la prison de Lambaréné.

Page 10

FAIT DIVERS

PLUS DE 40 000 FAUX LIVRES EN FUMÉE



La direction de la surveillance de la Direction générale des douanes et droits indirects a procédé hier à Alénakiri (Owendo) à la destruction par incinération d'un stock de 40 100 ouvrages scolaires. Des manuels contrefaits de la marque "Super" produite par les Éditions gabonaises (EDIG).

Page 10

SOCIÉTÉ

ADL : ILS RÉCLAMENT LEURS DROITS !



Les employés d'Aéroport de Libreville (ADL) ont manifesté mercredi pour réclamer la liquidation de leurs droits légaux, alors que s'achève la concession dont bénéficiait l'entreprise et qu'Olam-Gsez Airport s'apprête à prendre le relais. Une réunion entre les deux parties pourrait se tenir ce vendredi.

Page 8

POLITIQUE

EEML : sortie de la "promotion Idriss Ngari"

Page 2

SOCIÉTÉ

Partenariat Cnamgs-CHU international Cheikh Khalifa

Page 7

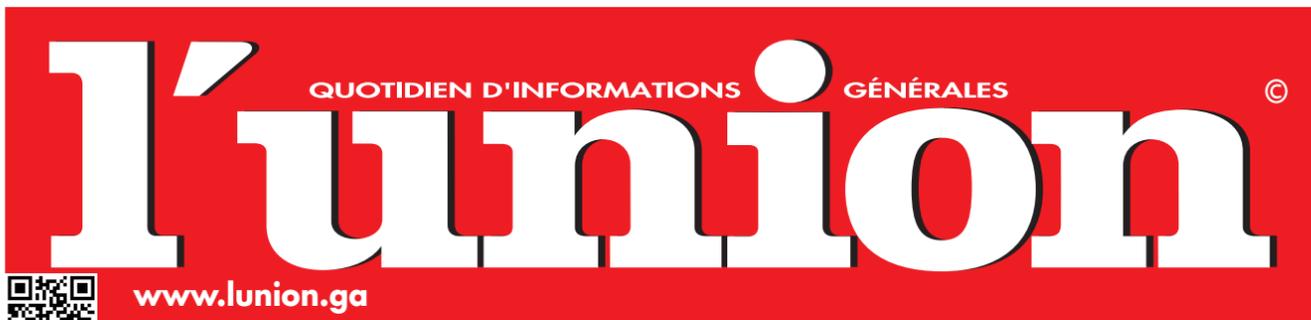
FAIT DIVERS

Il abuse et engrosse sa belle-sœur de... 13 ans

Page 9

n° 12770 - Vendredi 13 Juillet 2018

42e année - 24 Pages - 400 Fcfa



SONAPRESSE, BP 3849 Libreville-GABON. Rédaction : Tél. 01 73 58 60 - Fax : 01 73 58 63. Exploitation Publicité: Tél. 01 73 58 61 - Fax 01 73 58 62

Opération de mise sur bons de caisse

SEULE L'ESTUAIRE !



Le ministre de la Fonction publique, Ali Akbar Onanga Y'Obegué, a indiqué hier que seuls les agents publics en poste dans la province de l'Estuaire, soit un total de 50 000, seraient concernés par l'opération de mise sur bons de caisse de leurs traitements dès ce mois de juillet. En sont exclus, les personnels des Forces de défense et de sécurité, ceux du corps autonome de la Sécurité pénitentiaire, les diplomates, les agents publics régulièrement désignés en stage à l'étranger et ceux exerçant à l'intérieur du pays.

Page 3

Pour moi quoi...

Ça jase par-ci, ça menace par-là, ça promet le feu si le gouvernement ne revient pas sur sa décision d'appliquer des mesures d'austérité visant à réduire le train de vie de l'Etat.

Moi Makaya, j'ai écouté les uns et les autres, les syndicats comme les leaders politiques de la majorité comme de l'opposition, je ne comprends toujours pas ces agitations. C'est vrai que lorsque le gouvernement arrête un certain nombre de décisions et de mesures, c'est qu'on est (presque) déjà en phase d'exécution. Surtout dans la situation économique que le pays traverse. C'est aussi vrai que lorsqu'on parle de toucher aux salaires, les Gabonais ne sont pas toujours réceptifs car, on connaît la chanson : on ne touche pas aux droits acquis. Seulement, ce qui me dépasse dans ce tohu-bohu, c'est que personne n'a attendu que le

gouvernement communique sur sa proposition notamment sur les catégories qui seront touchées et à quelle hauteur. A peine le porte-parole a-t-il parlé, que ce fut un tollé général avec des menaces à l'appui. On se contente des informations tronquées publiées par les réseaux sociaux et on perd aussitôt notre sang-froid. Et pourtant, tout le monde sait ce que valent ces nouvelles-là. Avions-nous besoin de tout ce bruit aujourd'hui ? Pensons Gabon d'abord...

En tout cas, il n'y a pas péril en la demeure. Surtout après les explications claires, nettes et précises que le ministre de la Fonction publique vient de donner sur cette affaire-là. Alors, que cessent les promesses d'échafaud. Attendons, faisons le Saint-Thomas avant de juger et condamner quoi...

... Makaya